

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02460

Numéro SIREN : 493 094 445

Nom ou dénomination : 5 STRATEGIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2019 sous le numéro de dépôt 46864

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/46864

Déposant :

Nom/dénomination : 5 STRATEGIES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 493 094 445

N° gestion : 2013 B 02460



SAS 5 STRATEGIES

22 Rue du president Wilson

92300 LEVALLOIS PERRET

Exercice clos le : 31/12/2018

APE : 6430Z

SIRET : 49309444500027

Certifié conforme



Expertise comptable / Conseil

Smart decisions. Lasting value.

Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Compte rendu de travaux du professionnel de l'expertise comptable	1
----- COMPTES SOCIAUX -----	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
Annexe au bilan	7
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Principes, règles et méthodes	10
Immobilisations	11
Créances et Dettes	12
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	13
Charges à payer	14
Produits et Charges exceptionnels	15
Autres informations	16
Variations des capitaux propres	17
Capital social	18
Effectif moyen	19
Tableau des filiales et participations 1	20
----- ETATS DE GESTION -----	21
Soldes Intermédiaires de Gestion	22
Tableau des résultats sur 5 ans	23
----- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -----	24
Détail de l'Actif	25
Détail du Passif	26
Détail du Compte de Résultat	28
Détermination du Résultat Fiscal	29
----- LIASSE FISCALE -----	



Compte rendu de travaux du professionnel de l'expertise comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 12 novembre 2007 nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS 5 STRATEGIES relative à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	4 468 732 euros
- Chiffre d'affaires :	879 029 euros
- Résultat net comptable :	7 660 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu.

Fait à Paris
Le 13 mars 2019

Olivier Laissus
Associé, Expert-comptable



COMPTES SOCIAUX

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	300		300	300
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 805 748		3 805 748	3 805 748
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	3 806 048		3 806 048	3 806 048
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	74 955		74 955	212 696
	Autres créances	174 415		174 415	186 319
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	413 314		413 314	259 600
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	662 684		662 684	658 615
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		4 468 732		4 468 732	4 464 663
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	951 260	951 260
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10	10
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	95 126	95 126
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 082 396	3 069 225
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	7 660	13 171
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	49 713	38 511
Total des capitaux propres		4 186 165	4 167 303
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	107 415	151 708
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 726	20 015
	Dettes fiscales et sociales	137 426	125 638
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		282 567	297 360
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		4 468 732	4 464 663
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		7 660,02	13 170,66
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		282 567	297 360
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques			

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2018	31/12/2017
	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	879 029	879 029	678 731
	Montant net du chiffre d'affaires	879 029	879 029	678 731
	Production stockée			
	Production immobilisée			
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		18	6
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation (1)		879 047	678 738
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		111 185	107 376
	Impôts, taxes et versements assimilés		16 819	1 112
	Salaires et traitements		528 247	390 267
	Charges sociales du personnel		200 794	148 752
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
CHARGES D'EXPLOITATION	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		9	1
	Total des charges d'exploitation (2)		857 053	647 507
	RESULTAT D'EXPLOITATION		21 994	31 231

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 994	31 231
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	157	
	Total des produits financiers	157	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		157	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		22 151	31 231
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	326 11 202	273 11 202
	Total des charges exceptionnelles	11 528	11 475
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(11 528)	(11 475)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 963	6 585
TOTAL DES PRODUITS		879 204	678 738
TOTAL DES CHARGES		871 544	665 567
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 660	13 171
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 4 468 732 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 7 660 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

L'exercice précédent était d'une durée identique.

La société a pour activité l'administration de ses filiales, ainsi que la gestion de ses titres de participations.

5 STRATEGIES
Société par actions simplifiée au capital de 951.260 Euros
Siège social : 22/24, rue du Président Wilson 92300 Levallois-Perret
493 094 445 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt-huit juin, à neuf heures,

Les associés de la société 5 Stratégies, société par actions simplifiée au capital de 951.260 euros divisé en 95.126 actions de 10 euros chacune (la « **Société** ») se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l' « **Assemblée Générale** ») au siège social sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée Générale en entrant en séance et à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de vote par correspondance dont il a été fait retour à la Société.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Raouf Benslimane, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent le nombre d'actions requis.

L'Assemblée Générale, pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Le cabinet GCIC et le cabinet Kreston Conseil, Co-Commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqués, n'assistent pas à l'Assemblée Générale.

Le Président dépose alors sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- la copie des lettres de convocation adressées aux co-commissaires aux comptes ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- la feuille de présence de l'Assemblée Générale ;
- le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- les rapports spéciaux établis en application des dispositions des articles L. 227-1 al. 3, L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- les comptes consolidés ;
- le texte des résolutions proposées.

Handwritten signature in blue ink.



Handwritten signature in blue ink.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Lecture des rapports spéciaux établis en application des dispositions des articles L. 227-1 al. 3, L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce ;
- Lecture du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés ;
- Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Constatation de l'expiration du mandat de co-commissaire aux comptes titulaire de la société GCIC Gestion comptable de l'industrie et du commerce à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; renouvellement du mandat de co-commissaire aux comptes titulaire de la société GCIC Gestion comptable de l'industrie et du commerce ;
- Constatation de l'expiration du mandat de co-commissaire aux comptes titulaire de la société Kreston Conseil à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Kreston Conseil ;
- Constatation de l'expiration du mandat de co-commissaire aux comptes suppléant de la société Union Fiduciaire de Paris à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; non-renouvellement du mandat de co-commissaire aux comptes suppléant de la société Union Fiduciaire de Paris ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport de gestion sur l'exercice écoulé.

La discussion est alors ouverte.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport des co-commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, dont il résulte un bénéfice de 7.660 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, quitus de sa gestion au Président et au Directeur Général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, prend acte qu'aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 dudit code, n'a été engagée au cours de l'exercice au sein de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 7.660 euros de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » : 7.660 €

Le compte « Autres réserves » sera ainsi porté de 3.082.396 € à 3.090.056 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de Commerce, lesquels font apparaître un bénéfice de 55.743 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conclusions de ce rapport et en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat de co-commissaire aux comptes titulaire de la société GCIC Gestion Comptable de l'Industrie et du Commerce, société à responsabilité limitée au capital de 400.000 euros, dont le siège social est 15 avenue Victor Hugo – 75116 Paris, immatriculée sous le numéro 377 507 140 RCS Paris arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

GCIC Gestion Comptable de l'Industrie et du Commerce a déclaré par avance accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat de co-commissaire aux comptes titulaire de la société Kreston Conseil, société à responsabilité limitée au capital de 88.000 euros, dont le siège social est 2 rue Meissonier – 75017 Paris, immatriculée sous le numéro 582 118 410 RCS Paris arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Kreston Conseil a déclaré par avance accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

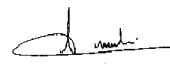
L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat de co-commissaire aux comptes suppléant de la société Union Fiduciaire de Paris, société anonyme au capital de 76.000 euros, dont le siège social est 2 rue de Phalsbourg – 75017 Paris, immatriculée sous le numéro 612 000 836 RCS Paris arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, décide de ne pas renouveler ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Raouf Benslimane
Président et associé

Samia Benslimane
Associée

GCIC

15 avenue, Victor Hugo
75116 PARIS

KRESTON CONSEIL

2, rue Meissonnier
75017 PARIS

5 STRATEGIES

22/24, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET

493 094 445 RCS NANTERRE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **5 STRATEGIES SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

5 STRATEGIES SAS

Exercice clos le 31 décembre 2018

1/3



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 3 806 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et font l'objet de test de dépréciation sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des titres de participation ».

Nos travaux ont consisté à apprécier cette valeur d'utilité et à vérifier que celle-ci est au moins égale à la valeur nette des titres auxquels elle se rapporte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

5 STRATEGIES SAS

Exercice clos le 31 décembre 2018

2/3

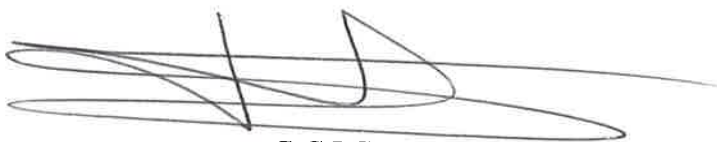
W3Q

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 juin 2019

Les commissaires aux comptes



G C I C
Nicolas BRULAT



KRESTON CONSEIL
Jean-Louis DECOUCHE

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	300		300	300
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 805 748		3 805 748	3 805 748
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	3 806 048		3 806 048	3 806 048
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	74 955		74 955	212 696
	Autres créances	174 415		174 415	186 319
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	413 314		413 314	259 600
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	662 684		662 684	658 615
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		4 468 732		4 468 732	4 464 663

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	951 260	951 260
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10	10
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	95 126	95 126
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	7 660	13 171
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	49 713	38 511
Total des capitaux propres		4 186 165	4 167 303
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	107 415	151 708
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 726	20 015
	Dettes fiscales et sociales	137 426	125 638
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		282 567	297 360
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		4 468 732	4 464 663
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		7 660,02	13 170,66
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		282 567	297 360
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2018		31/12/2017
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	879 029		879 029
	Montant net du chiffre d'affaires	879 029		879 029
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
Total des charges d'exploitation (2)				
RESULTAT D'EXPLOITATION				



Compte de Résultat

2/2

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 994	31 231
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	157	
Total des produits financiers		157	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		157	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		22 151	31 231
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(11 528)	(11 475)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 963	6 585
TOTAL DES PRODUITS		879 204	678 738
TOTAL DES CHARGES		871 544	665 567
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 660	13 171
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 4 468 732 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 7 660 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

L'exercice précédent était d'une durée identique.

La société a pour activité l'administration de ses filiales, ainsi que la gestion de ses titres de participations.



Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas eu de fait caractéristique au cours de l'exercice.



Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complétés des règlements subséquents.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations financières

Titres de participation

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

La valeur brute comptable des « titres de participation » est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société et les frais accessoires d'acquisition. En effet, la société a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation.

En conséquence, l'étalement fiscal des frais d'acquisition de titres sur cinq ans prévu par l'article 209 VII du Code Général des Impôts est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.

Dépréciation des titres de participation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage pour la société déterminée notamment en fonction de critères fondés sur la rentabilité, les perspectives de développement et le patrimoine détenu.

Dans le cas où leur valeur nette comptable serait supérieure à leur valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.



Principes, règles et méthodes comptables

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Sur la base de l'ancienneté déjà acquise par le personnel au 31 décembre 2018, et en fonction des coefficients de mobilité probables estimés par tranche d'âge, le montant des engagements hors bilan de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite à verser est estimé comme non significatif au 31 décembre 2018.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	300					300
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	300					300
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 805 748					3 805 748
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 805 748					3 805 748
TOTAL		3 806 048					3 806 048



Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	74 955	74 955	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	10 462	10 462	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	155 228	155 228	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 526	7 526	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 199	1 199	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		249 370	249 370	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 726	37 726		
	Personnel et comptes rattachés	20 398	20 398		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 074	82 074		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 645	25 645		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 308	9 308		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	107 415	107 415		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		282 567	282 567		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/12/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif			
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations	3 805 748		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	74 955		
Autres créances	1 199		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Bilan Passif			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers	107 415		
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés	10 800		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			



Charges à payer

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 466	15 000	13 466	89,78
Dettes fiscales et sociales	36 658	12 983	23 675	182,3
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	65 125	27 983	37 142	132,7



Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2018
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		11 528
Charges exceptionnelles sur opération de gestion PENALITES/MAJORATIONS NON DED	326	326
Dotations excep. aux amortissements et aux provision DAP EXCEPT. DEROGATOIRES	11 202	11 202
Résultat exceptionnel		(11 528)



Autres informations

Option pour l'intégration fiscale

Par décision collective en date du 30 décembre 2015, les associés ont approuvé la signature d'une convention d'intégration fiscale, selon les termes de l'article 232 A et suivants du CGI.

La société 5 STRATEGIES s'est portée société intégrante et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés pour l'ensemble du groupe constitué d'elle-même et de ses filiales détenues à plus de 95% :

- **SAS THALASSO** : 22 rue du Président Wilson - 92300 Levallois Perret

Filiale détenue à 100% par 5 STRATEGIES

Capital social : 700 000 euros

Siret : 445 339 138 000 49



L'intégration fiscale a débuté à compter de l'ouverture de l'exercice 2016, soit le 1er Janvier 2016.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 5 790 euros

Honoraires au titre de la consolidation : 5 350 euros

Liste des transactions avec les parties liées

Conformément au règlement 2010-02 du 2 septembre 2010 de l'ANC, la liste des transactions effectuées avec les parties liées au sens de l'article R 123-199-1 n'est pas communiquée dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	951 260				951 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10				10
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	95 126				95 126
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	3 069 225	13 171			3 082 396
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	13 171	(13 171)		7 660	7 660
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	38 511			11 202	49 713
TOTAL	4 167 303			18 862	4 186 165

Date de l'assemblée générale 30/06/2018

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 167 303

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 167 303

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 18 862



Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		95 126,00	10,0000	951 260,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		95 126,00	10,0000	951 260,00

Effectif moyen

	31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL		4	



Filiales et participations

31/12/2018		Capital	Capitaux propres hors capital	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS THALASSO N°1		700 000	3 834 881	100,00	3 805 748	3 805 748
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SAS THALASSO N°1						
2. Participations (10 à 50 %)						
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
		107 415		179 188 718	226 158	
B. Renseignements globaux		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

